

Commission d'entrée en cours de cursus Session 2025



La commission d'entrée en cours de cursus est ouverte aux candidats, français ou étrangers, sans condition d'âge et ayant un parcours artistique avéré, qui souhaitent intégrer l'École en 2^e ou en 3^e année pour le parcours de Licence ou en première année de Master.

La candidature est soumise à une présélection sur dossier et, en cas d'admissibilité, à une épreuve d'admission.

Une seule session annuelle d'admission pour l'entrée en cours de cursus est organisée.

Cette entrée en cours de cursus permet d'avoir accès à la formation dans l'un des 10 secteurs de spécialisation : Architecture Intérieure, Art Espace, Cinéma d'Animation, Design Graphique, Design Objet, Design Textile et Matière, Design Vêtement, Image Imprimée, Photo/Vidéo et Scénographie.

S'agissant des secteurs Architecture Intérieure, Scénographie et Design Graphique, le candidat a la possibilité de postuler, à l'issue de son admission définitive, au parcours Museodesign qui aborde la question du design muséal et de la scénographie d'exposition à la croisée de ces trois secteurs.

Ce parcours n'est disponible qu'en Master*.

L'admission définitive à l'École est conditionnée par l'avis favorable du jury plénier et en fonction du nombre de places disponibles dans chaque secteur d'enseignement. Le jury peut proposer une intégration en année inférieure (n-1).

Conditions de candidature

Peut se présenter à une entrée en cours de cursus, tout candidat sans limitation d'âge, sous réserve de production d'éléments relatifs à sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles exercées en lien avec le secteur d'enseignement choisi.

Pour intégrer l'École, le candidat doit justifier de crédits européens :

- 60 ECTS en année 2 (L2) ;
- 120 ECTS en année 3 (L3) ;
- 180 ECTS en année 4 (M1).

* Merci de préciser ce choix dès votre candidature dans la lettre de motivation demandée.

La procédure d'admission par équivalence est également ouverte aux candidats internationaux. Toute candidature présentant un diplôme ou des crédits obtenus hors des pays membres de l'Espace européen de l'Enseignement supérieur, fait l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français et les crédits européens, par le Pôle concours/inscriptions.

Le niveau B2 (TCF ou DELF) est indispensable pour les candidats non francophones, au moment de l'inscription administrative à l'École (en cas d'admission). Les diplômes et relevés de notes doivent être traduits en langue française lors de l'inscription administrative. La connaissance de la langue française est évaluée lors de l'entretien avec le jury d'admission.

Procédure de candidature

Le candidat s'inscrit uniquement sur la plateforme dédiée à l'intégration en cours de cursus <https://sco.ensad.fr/>, remplit un questionnaire et dépose des pièces administratives ainsi que son dossier artistique dématérialisé.

Chaque candidat ne peut se présenter qu'à une seule voie d'admission par session annuelle à l'ENSAD et ne peut concourir qu'à la commission d'entrée en cours de cursus ou au concours de 1^{re} année.

La demande d'inscription à la commission d'entrée est validée par le paiement des droits de participation aux épreuves, effectué en ligne.

Inscription administrative

Au titre de l'année 2025, le montant des droits d'inscription s'élève à 55 €.

Les candidats titulaires d'une bourse nationale pour l'année scolaire 2024/2025 sont exonérés des droits d'inscription.

Les droits d'inscription restent acquis à l'ENSAD et ne sont pas remboursables en cas de non admissibilité, de désistement, de double candidature ou pour tout dossier ne remplissant pas les conditions d'éligibilité.

Après paiement en ligne, le candidat ne peut plus revenir sur son dossier de candidature. Seules les candidatures complètes dont le dossier administratif est recevable voient leurs dossiers examinés par les jurys. Tout dossier incomplet est rejeté.

Présélection

Le dossier artistique doit manifester la capacité créatrice et critique du candidat (savoir-faire, dessin, expression plastique...), traduire son niveau et faire apparaître sa singularité. Le dossier artistique doit être conçu de façon à pouvoir être apprécié et compris par le jury, hors de la présence du candidat.

Les éléments attendus au format PDF sont :

- un portfolio de 15 pages maximum (poids maximum de 20 Mo) présentant des travaux artistiques, des recherches, des extraits de carnet de croquis..., les liens et renvois à des pages internet ou des vidéos sont possibles ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une lettre de motivation non manuscrite d'une page maximum qui peut être rédigée en anglais où le candidat indique l'année qu'il souhaite intégrer.

Le non-respect des contraintes relatives au dossier artistique dématérialisé est éliminatoire.

La présélection porte sur l'examen attentif des enseignements suivis par le candidat et des éléments relatifs à sa pratique artistique.

Les jurys de l'ENSAD, composés d'enseignants de chaque spécialisation, sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

Aucun commentaire n'est communiqué par l'ENSAD.

Seuls les candidats présélectionnés prennent part à la phase d'admission.

Admission

Lors de son entretien avec le jury du secteur choisi, le candidat présente son dossier artistique enrichi, pour cet oral, par de nouveaux éléments, en particulier des originaux (tous les mediums sont acceptés).

La durée de l'entretien est de 20 minutes.

Les candidats souhaitant présenter des réalisations audios, vidéos ou de création numérique doivent se munir de leur propre ordinateur portable.

Une discussion ouverte s'engage avec le jury sur le parcours antérieur, sur les travaux réalisés et sur les motivations pour intégrer l'un des 10 secteurs de l'École.

La commission plénière d'entrée en cours de cursus fixe les listes d'admission (L2, L3 et M1) par secteur avec liste principale et liste complémentaire classée des candidats.

Pour toute précision complémentaire relative aux modalités de déroulement de cette commission, contacter par courriel le Pôle concours/inscriptions inscription.concours@ensad.fr.



Emmanuel Tibloux

Directeur de l'École

Calendrier

Du mercredi 15 janvier au vendredi 21 février 2025

Inscription à la commission d'entrée en cours de cursus
Fermeture du site à 16h00, heure de Paris.

Du lundi 19 au jeudi 22 mai 2025

Présélection des candidatures.

Le mardi 27 mai 2025

Publication des résultats de la présélection.

Le mardi 10 et le mercredi 11 juin 2025

Entretiens d'admission à l'ENSAD (31 rue d'Ulm, Paris 5^{ème}).

Le vendredi 20 juin 2025

Jury plénier d'admission.